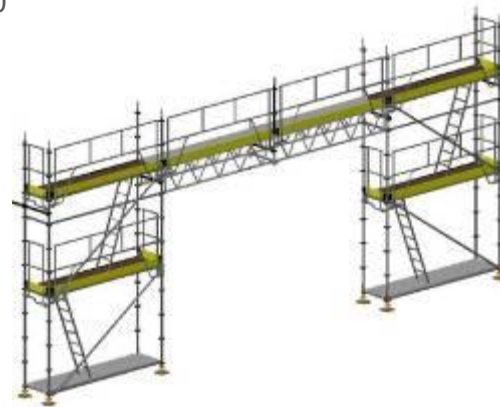


## FRANCHISSEMENT EN POUTRE

Pour les cas de franchissement jusqu'à 3 mailles de longueur standard



Cette fiche est basée sur les principes énoncés dans le document principal du *Guide de méthodologies de montage des échafaudages - SFECE*

### DÉFINITION

Un franchissement est un dispositif permettant d'échapper ou libérer une zone ou un obstacle (exemples : entrée de parking, voies, marquise, ...).

Il permet également la réalisation d'échafaudage pour couvreur équipé d'un ou plusieurs planchers en tête.

### MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE

Le choix de la méthodologie dépend de la possibilité ou non d'installer provisoirement au sol un échafaudage fixe ou roulant pendant les phases de montage et démontage et de créer ainsi un plan de travail sous le franchissement à réaliser.

Au préalable, l'implantation de l'échafaudage doit anticiper la zone et la longueur du franchissement. S'assurer de la présence d'un accès vertical sécurisé de chaque côté du franchissement.

**NOTA** : pour le laçage éventuel des poutres, se référer à la notice du fabricant

### CAS 1 : implantation au sol impossible ou non autorisée

#### Méthode A : avec porte-à-faux provisoires

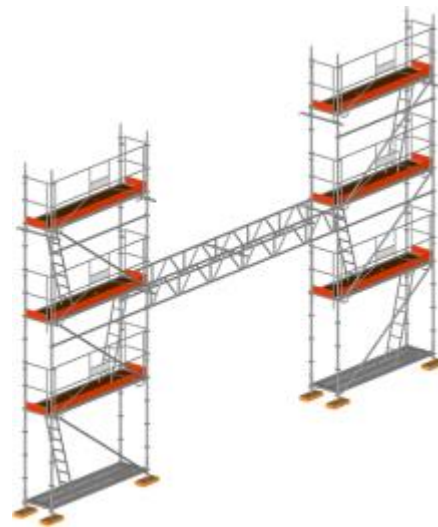
<b>+</b>	<b>besoin réduit en matériel de montage</b>
<b>-</b>	<b>le montage des porte-à-faux nécessite généralement l'utilisation des EPI</b>

#### Etapes :

- Montage en protection collective des échafaudages avec accès de part et d'autre du franchissement. Le dimensionnement et les amarrages des échafaudages latéraux devront assurer la stabilité de l'ensemble, y compris les porte-à-faux durant la phase de montage. L'implantation doit notamment anticiper la longueur et la hauteur du franchissement



- Depuis les échafaudages latéraux, mettre en place les poutres (levage manuel ou grutage) qui supporteront le franchissement et constitueront des garde-corps provisoires



- Réalisation d'un plancher provisoire en porte-à-faux (voir Fiche B2 Porte-à-faux) en-dessous du plancher fini (les 2 poutres latérales servent de garde-corps)



- Implantation de(s) file(s) de poteaux, des garde-corps et des planchers sur les mailles intermédiaires
- Mise en place des éléments de stabilité (ancrage, etc.)



- Démontage des porte-à-faux provisoires et poursuite du montage au-dessus du franchissement

Le démontage sera effectué dans l'ordre inverse du montage



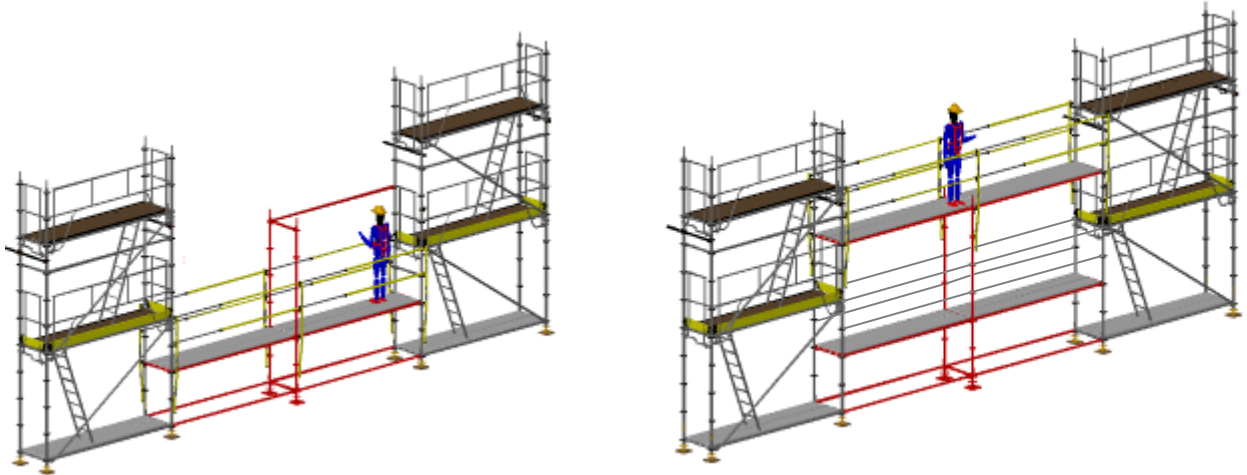
## CAS 2 : implantation provisoire au sol possible et autorisée

### Méthode A : avec structure provisoire en sous-face

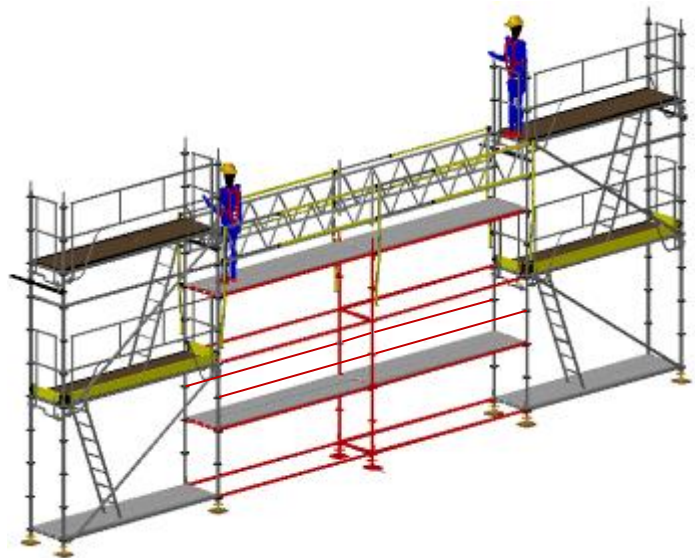
+	montage en sécurité en protection collective
-	temps de montage, manutention, besoin en matériel provisoire pour le montage

#### Etapes :

- En sous-face du franchissement à réaliser, installation provisoire d'un échafaudage fixe avec son dernier niveau de plancher sous le niveau du franchissement

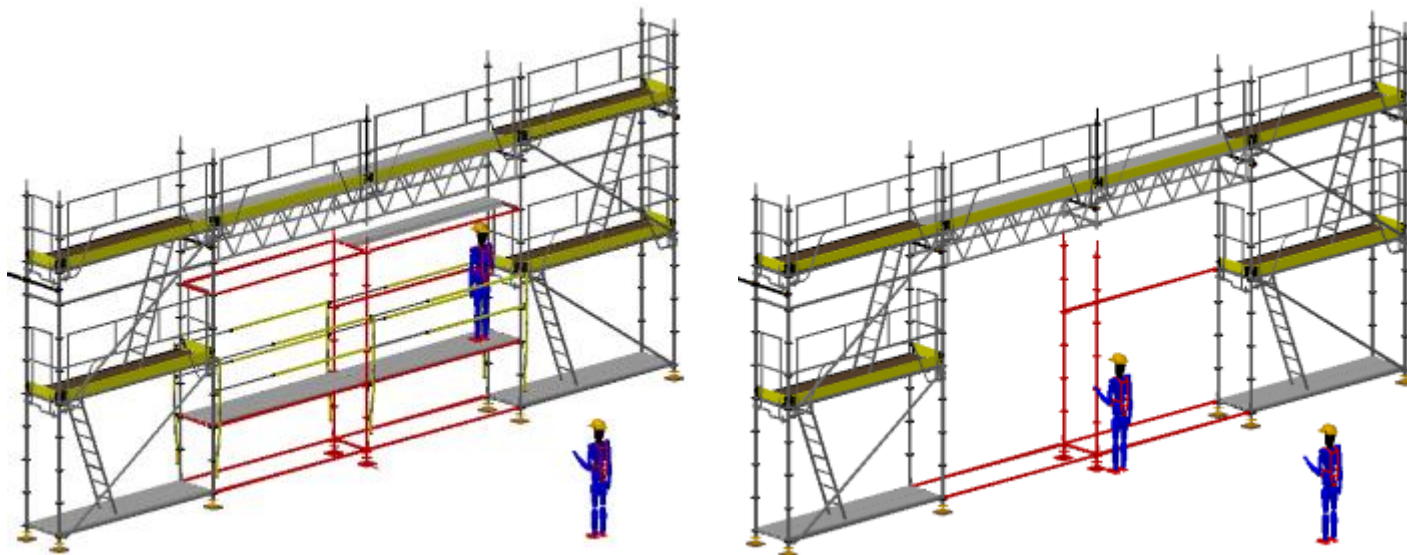


- Mise en place des poutres



- Démontage des garde-corps provisoires
- Installation des montants et garde-corps
- Pose de nouveaux planchers au niveau 4m sur le franchissement
- Mise en place des éléments de stabilité (ancrage, etc.)
- Démontage de l'échafaudage provisoire sous le franchissement





### **Méthode B : avec échafaudage roulant provisoire en sous-face**

<b>+</b>	Montage en sécurité en protection collective, le même roulant peut être utilisé pour plusieurs franchissements à réaliser sur le même chantier
<b>-</b>	Temps de montage, manutention et encombrement de l'échafaudage Ne convient pas aux dénivelés et certaines natures de sols ainsi qu'aux grandes hauteurs

#### **Etapes :**

- Mise en place des poutres depuis les échafaudages de part et d'autre du franchissement
- En sous-face ou à côté du franchissement à réaliser, installation provisoire d'un échafaudage roulant
- Installation des garde-corps et planchers sur le franchissement depuis l'échafaudage roulant
- Démontage de l'échafaudage roulant.

### **CAS spécifique : franchissement en poutre dans le cas d'une protection bas de pente**

Dans le cadre d'une configuration protection bas de pente (dispositif assurant l'arrêt de la chute de personne travaillant sur un versant de toiture), porter une attention aux ancrages et amarrages du dernier niveau (voir notice du fabricant).

